



#439, 7184 120^{ème} Rue, Surrey, CB, V3W 0M6 • Tél : (778) 228-1170 • Fax : (604) 583-1932 • Site web : www.lomiko.com

Lomiko annonce la clôture réussie d'un financement accréditif

Montréal, Québec – 19 décembre 2022 - **Lomiko Metals Inc. (TSX.V: LMR)** (« Lomiko Metals » ou la « Société ») annonce que la Société a reçu l'approbation de la Bourse de croissance TSX et a clôturé son placement privé. Elle a émis 18 625 000 unités accréditives (les « Unités Accréditives ») au prix de 0,04 \$ par Unité Accréditive pour un produit brut total de 745 000 \$. La Société est heureuse d'avoir offert le crédit d'impôt de 30 % pour l'exploration de minéraux critiques, sa deuxième fois en 2022, qui a été introduit pour soutenir les dépenses d'exploration de minéraux critiques spécifiées engagées au Canada.

Chaque Unité Accréditive est composée d'une action ordinaire qui se qualifiera comme une « action accréditive » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de la *Loi sur les impôts (Québec)* et d'un bon de souscription d'action ordinaire (un « Bon de Souscription ») avec chaque Bon de Souscription entier pouvant être exercé au prix de 0,06 \$ par action pendant une période de deux ans suivant la clôture.

Un initié de la Société a souscrit 1 875 000 Unités Accréditives. À ce titre, cette participation constitue une « opération entre parties liées » au sens du Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires de titres lors d'opérations spéciales (« Règlement 61-101 »). Une telle participation est exemptée des exigences formelles d'évaluation et d'approbation des actionnaires minoritaires du Règlement 61-101, car ni la juste valeur marchande des Unités Accréditives acquises par les initiés ni la contrepartie des Unités Accréditives payées par ces initiés ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important 21 jours avant la date de clôture de l'Offre car les détails de la participation respective de ces initiés à l'Offre n'étaient pas connus à ce moment-là.

La Société a payé des frais d'intermédiaire en espèces de 7 500,00 \$ et émettra 187 500 Bons de Souscription d'intermédiaire non transférables exerçables au prix de 0,06 \$ par action pendant une période de deux ans après la clôture.

La Société a l'intention d'utiliser le produit brut du placement privé accréditif pour engager des dépenses d'exploration au Canada et des « dépenses minières accréditives » telles que définies dans la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et la *Loi sur les impôts (Québec)* sur le programme régional d'exploration de graphite des Laurentides de la Société et de la propriété de lithium Bourier, qui seront engagés au plus tard le 31 décembre 2023 et auxquels il sera renoncé avec une date d'entrée en vigueur au plus tard le 31 décembre 2022 aux souscripteurs d'Unités Accréditives pour un montant total non inférieur au produit brut de la vente des Unités Accréditives.

Tous les titres émis dans le cadre de l'Offre sont soumis à une période de détention de quatre mois et un jour expirant le 20 avril 2023.

À propos de Lomiko Metals Inc.

Lomiko Metals a une nouvelle vision et une nouvelle stratégie en matière d'énergies nouvelles. Lomiko est une entreprise qui a un but : une entreprise où les gens sont au premier plan et où nous pouvons créer un monde d'énergie renouvelable abondante avec des minéraux critiques canadiens et québécois pour une solution en Amérique du Nord. Notre objectif est de créer un nouvel avenir énergétique au Canada où nous augmenterons la main-d'œuvre dans le domaine des minéraux essentiels, où nous deviendrons un partenaire et un voisin apprécié des communautés dans lesquelles nous opérons et où nous fournirons un approvisionnement sûr et responsable en minéraux essentiels. Lomiko est certifiée ECOLOGO.

La société détient une participation de 100 % dans son projet de développement de graphite La Loutre, dans le sud du Québec. Le site du projet La Loutre est situé sur le territoire des Premières Nations Kitigan Zibi Anishinabeg (KZA).

Les Premières Nations KZA font partie de la Nation Algonquine et le territoire KZA est situé dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides. Située à 180 kilomètres au nord-ouest de Montréal, la propriété consiste en un grand bloc continu comprenant 76 claims miniers totalisant 4 528 hectares (45,3 km²). Lomiko Metals a publié une [Estimation économique préliminaire \(EEP\), le 29 juillet 2021](#) qui indiquait que le projet avait une durée de vie de 15 ans et produisait chaque année 100 000 tonnes de concentré de graphite à 95 % de Cg, soit un total de 1,5 Mt de concentré de graphite. Ce rapport a été préparé en tant que rapport technique conforme à la norme nationale 43-101 pour Lomiko Metals Inc. par Ausenco Engineering Canada Inc, Hemmera Envirochem Inc, Moose Mountain Technical Services et Metpro Management Inc, collectivement les auteurs du rapport. Le site du projet Bourier est situé près de Nemaska Lithium et Critical Elements au sud-est du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec qui consiste en 203 claims, pour une position au sol totale de 10 252,20 hectares (102,52 km²), dans le triangle canadien du lithium près de la région de la Baie-James du Québec qui a historiquement abrité des gisements de lithium et des tendances de minéralisation.

M. Mike Petrina, gestionnaire de projet, une personne qualifiée (« QP ») en vertu de la Norme canadienne 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, a examiné et approuvé la divulgation technique dans ce communiqué de presse.

Pour plus d'informations sur Lomiko Metals, consultez le site Web à l'adresse www.lomiko.com

Contactez Vince Osbourne au 647-528-1501

Belinda Labatte au 647-402-8379 ou au 1-833-456-6456 ou 1-833-4-LOMIKO

Ou par courriel à : info@lomiko.com.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières qui sont fondées sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date du présent communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué au sujet de la société et toute autre information qui n'est pas un fait historique peuvent être des « informations prospectives » (« IP »). Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, constituent de l'information prospective et peuvent être identifiés par l'utilisation d'énoncés comprenant des mots comme « anticipe », « planifie », « continue », « estime », « s'attend », « peut », « fera », « projette », « prédit », « propose », « potentiel », « cible », « met en œuvre », « prévu », « a l'intention », « pourrait », « devrait », « croit » et d'autres mots ou expressions semblables. L'information prospective contenue dans ce nouveau communiqué comprend, sans s'y limiter, l'objectif de la Société de devenir un fournisseur responsable de minéraux critiques, l'exploration des projets de la Société, y compris les coûts d'exploration prévus et le calendrier pour atteindre certaines étapes, y compris l'achèvement satisfaisant de la vérification diligente et capacité à conclure un accord avec des propriétaires tiers dans le cadre d'acquisitions projetées, calendrier d'achèvement des programmes d'exploration ; la capacité de la Société à financer avec succès ou à rester entièrement financée pour la mise en œuvre de sa stratégie commerciale et pour l'exploration de l'un de ses projets (y compris sur les marchés des capitaux) ; tout impact anticipé de la COVID-19 sur les objectifs commerciaux ou les projets de la Société, la situation financière ou les opérations de la Société, et le calendrier prévu des annonces à cet égard. Les IP impliquent des risques connus et inconnus, des hypothèses et d'autres facteurs qui peuvent entraîner des différences substantielles entre les résultats ou les performances réels. Les IP reflètent les opinions actuelles de la Société sur les événements futurs et, bien que considérées comme raisonnables par la Société à l'heure actuelle, sont intrinsèquement soumises à d'importantes incertitudes et contingences. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune certitude qu'ils refléteront fidèlement les résultats réels. Les hypothèses sur lesquelles ces IP sont basées comprennent, sans s'y limiter : le potentiel d'acquisitions futures actuellement évalué par la Société ; marché actuel des minéraux critiques ; les tendances technologiques actuelles ; la relation commerciale entre la Société, les communautés locales et ses partenaires commerciaux ; capacité à mettre en œuvre sa stratégie commerciale et à financer, explorer, faire avancer et développer chacun de ses projets, y compris les résultats et le calendrier de ceux-ci ; la capacité de fonctionner de manière sûre et efficace ; les incertitudes liées à l'obtention et au maintien de permis ou d'approbations d'exploration, environnementales et autres au Québec ; tout impact imprévu du COVID-19 ; l'impact de la concurrence croissante dans le secteur de l'exploration minière, y compris la position concurrentielle de la Société

dans l'industrie ; conditions économiques générales, y compris en ce qui concerne le contrôle des devises et les fluctuations des taux d'intérêt.

Les IP contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées dans leur intégralité par cette mise en garde, la section « Informations prospectives » contenue dans le plus récent rapport de gestion de la société, qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, et dans la présentation aux investisseurs sur son site Web. Toutes les IP dans ce communiqué de presse sont faites à la date de ce communiqué de presse. Rien ne garantit que ces déclarations s'avéreront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives. La société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives ou les informations prospectives contenues dans le présent document pour refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens où ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué de presse. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans ce document.

Au nom du conseil d'administration,
Belinda Labatte
Cheffe de la direction et directrice, Lomiko Metals Inc.

Pour plus d'informations sur Lomiko Metals, veuillez contacter :

Lomiko Metals inc.
info@lomiko.com
1-833-456-6456